

REGLEMENT DU PRIX RENEE VIVIEN

L'Académie Renée Vivien décerne chaque année en automne, son prix de poésie. Celui-ci concrétisé par un diplôme et un trophée personnalisé.

Le Prix Renée Vivien prend en considération les ouvrages poétiques d'écriture classique ou libre ou prosaïque. Le thème d'inspiration est libre.

Les candidats doivent présenter au moins 15 poèmes rédigés dans une **police lisible, réunis sous un titre et reliés.**

La qualité syntaxique et orthographique est exigée.

Le prix est ouvert à tous les poètes de langue française sans distinction de genre (classique ou libre), de nationalité, d'âge ou de résidence.

Ne sont pas admises :

- les œuvres traduites
- les œuvres éditées depuis plus de trois ans. (Cela ne concerne pas les manuscrits).

Ne peuvent participer au concours, les membres de l'Académie et du jury, les membres de leur famille, les lauréats des années précédentes.

Aucune prise de contact avec les membres du jury, après dépôt de la candidature, n'est tolérée. Le non-respect de cet article du règlement entraînera l'annulation de la candidature.

Les recueils doivent être adressées, en cinq exemplaires, par envoi postal simple. Toutefois **afin de limiter les frais postaux**, pour vous comme pour nous, **une version numérisée, au format PDF, d'un seul exemplaire, envoyée à l'adresse électronique indiquée ci-dessous est à privilégier.** Votre envoi qu'il soit postal ou numérique, doit nous parvenir **AVANT LE 31 AOÛT** de l'année en cours, au siège de l'Académie. Bien veiller à l'emballage.

Les envois primés ou non ne seront pas retournés.

Les droits d'inscription sont fixés à vingt euros par envoi, en chèque bancaire ou postal, à l'ordre de l'Académie Renée Vivien ; ou par virement bancaire : IBAN : FR76 1027 8090 7500 0205 2430 112

Chaque candidat peut présenter plusieurs œuvres à condition d'acquitter pour chacune les vingt euros de frais de participation.

Le jury peut décider de ne pas décerner le prix si aucun envoi ne lui en paraît digne.

Les décisions du jury sont sans appel. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation intégrale du règlement.

En cas d'édition du manuscrit primé, le texte devra être identique à celui présenté au concours, sauf accord de modification par le comité de lecture.

Textes à envoyer à :

MARIE VERMUNT

284, route d'Italie Le Lazarier 05380 Châteauroux-les-Alpes

06 81 93 32 26

vermuntm8@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION A JOINDRE A L'ENVOI DE VOS TEXTES

Nom : Prénom : Pseudonyme :

Titre du recueil présenté :

Adresse postale :

.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Mode de paiement - cochez votre choix Chèque bancaire Virement